

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2015-2016)
LE 15 SEPTEMBRE 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2015 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE : M^{me} Claudine Caron-Lavigueur (2)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.E.-3556-09-15

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Plans et devis des professionnels pour la construction de la nouvelle école de Saint-Philippe - Approbation

10.02 Dérogation à la politique d'acquisition de biens et services – projets d'investissement et autres contrats – État de l'adjudication des contrats

10.03 Service d'entretien et de réparation des équipements de chauffage au mazout et au gaz naturel pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

10.04 Travaux d'urgence à l'école de la Magdeleine – Contrat de nettoyage des conduits de ventilation

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

C.E.-3557-09-15

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins

six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme qu'elle n'a pas eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 2 août 2015 et se terminant le 29 août 2015.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-3558-09-15

10.01 PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE SAINT-PHILIPPE – Approbation

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les plans ont été validés par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

CONSIDÉRANT les plans et devis présentés par les professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'approuver les plans et devis des professionnels pour la construction de la nouvelle école de Saint-Philippe qui respectent l'enveloppe budgétaire de **13 732 433 \$** (taxes incluses) du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et d'autoriser le Service des ressources matérielles à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'agrandissement pour une prise de possession en août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES – PROJETS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES CONTRATS – ÉTAT DE L'ADJUDICATION DES CONTRATS

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, dépose un compte rendu des contrats octroyés.

C.E.-3559-09-15

10.03 SERVICE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE AU MAZOUT ET AU GAZ NATUREL POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'octroyer le contrat de service d'entretien et de réparation des équipements de chauffage au mazout et au gaz naturel pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'entreprise **Av-Tech Inc. (Québec)** pour la durée du contrat soit du 15 septembre 2015 au 30 juin 2018, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres AP-01-S100-15.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.04 TRAVAUX D'URGENCE À L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – CONTRAT DE NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.E.-3560-09-15

AJOURNEMENT

À 19 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée afin de procéder à la tenue de la séance ordinaire du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3561-09-15

LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 21 h 45,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit reprise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3562-09-15

CONSIDÉRANT que des travaux d'urgence ont été réalisés entre le 25 août 2015 et le 7 septembre 2015 à l'école de la Magdeleine sous l'autorité de la Direction générale, conformément aux articles 10.1 de la Politique d'acquisition de biens et de services et 3.4 du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs – Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics qui prévoit qu'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public peut être conclu de gré à gré lorsqu'en raison d'une situation d'urgence, la sécurité des personnes ou des biens est en cause;

CONSIDÉRANT que la sécurité des personnes et des biens ont justifié une intervention immédiate;

CONSIDÉRANT que la réalisation des travaux d'urgence comporte une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient le contrat de travaux d'urgence pour le nettoyage des conduits de ventilation à **Nouvel Air 2001** jusqu'à concurrence d'un montant de **150 000 \$** avant taxes.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E-3563-09-15

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2015-2016\2. 15 septembre 2015 - 1320-003.doc